

## INTERVENTION AVEC DES FAMILLES ET DES PROCHES EN TRAVAIL SOCIAL

TRS-2650 – Groupe 020

### **Chargée de cours :**

Laura El-Hachem, Ph.D., M.Sc.(A)

Travailleuse sociale, thérapeute conjugale et familiale et psychothérapeute

Courriel : [laura.el-hachem@uqam.ca](mailto:laura.el-hachem@uqam.ca) (veuillez indiquer le sigle du cours en objet lors des communications par courriel)

### **Descripteur au programme :**

Ce cours est un laboratoire d'expérimentation portant sur l'intervention avec des familles et des proches, tenant compte des transformations familiales ainsi que des diversités sociales et culturelles actuelles. Il veut permettre aux étudiants de réfléchir à la position et au mandat que l'intervenant est appelé à remplir avec les familles dans différents contextes; de se familiariser avec différents modèles d'intervention avec les familles et les proches; de connaître les principaux concepts de la pensée systémique et leurs applications dans l'intervention; et d'identifier des modalités d'intervention qui sont cohérentes avec les finalités du travail social.

### **Objectifs du cours :**

Le cours vise à permettre l'acquisition de connaissances théoriques et pratiques liées à l'intervention clinique avec les familles et les proches dans le champ du travail social. Parallèlement, le cours cherche à développer chez l'étudiant.e un savoir être et un savoir-faire qui intègrent les principes de coopération/partenariat plutôt que de contrôle/protectionnisme, tout en prenant en compte la diversité sociale et ethnoculturelle des familles à qui se destine l'intervention.

À la fin de ce cours, l'étudiant.e devrait être capable:

1. d'identifier certaines dimensions qu'il importe de prendre en considération si l'on veut tenir compte de la complexité de l'intervention avec les familles et les proches dans le champ du travail social;
2. de faire le lien entre les pratiques d'intervention et les conditions économiques, politiques, sociales et culturelles vécues par les divers types de familles;
3. d'identifier les principaux concepts, les similitudes et les différences de certaines approches d'intervention avec des familles et des proches (approche systémique, approche narrative, approche participative, empowerment, approche orientée vers les solutions, intervention de réseaux, médiation familiale, etc.);

4. d'établir des liens entre l'intervention clinique avec les familles et les proches et les finalités du travail social;
5. de réfléchir au mandat que l'intervenant-e est appelé-e à remplir dans divers contextes organisationnels et de connaître la différence entre l'intervention sociale et la thérapie familiale.

### **Pédagogie et organisation du cours :**

À partir d'exposés, d'études de cas, de mises en situation, de jeux de rôles et du visionnement de films/documentaires, nous réaliserons une démarche collective d'appropriation critique des savoirs théoriques. Cette démarche d'apprentissage considérera les connaissances de chacun.e des participant.e.s comme étant centrales dans le processus d'échanges.

Dans ce contexte, l'implication et la participation active des étudiants.es sont primordiales pour un cheminement stimulant et constructif du groupe-cours. Il s'agit d'un laboratoire où les expériences, les réflexions et les questionnements sont mis en commun de façon respectueuse.

Aucun achat de recueil de textes n'est requis pour ce cours. Les articles et la documentation à lire seront téléchargés sur la plateforme Moodle et leur lecture est obligatoire pour chacun des cours auxquels ils sont associés.

Des diaporamas seront généralement utilisés à titre de support visuel lors des présentations; ceux-ci seront disponibles sur Moodle minimum 24 heures avant le cours.

Le courriel demeure la façon privilégiée de rejoindre l'enseignante entre les cours. Je vous encourage toutefois à poser vos questions en classe afin qu'elles puissent servir à l'ensemble du groupe.

### **Thèmes des rencontres :**

#### **Cours 1 (19 janvier)**

Lecture du plan de cours  
 Le concept de famille  
 Réflexion sur la pluralité des constellations familiales  
 Les enjeux sociaux touchant les familles

Conférencier invité en après-midi : Simon Gaudreault, Travailleur social en périnatalité

## **Cours 2 (2 février)**

Les enjeux sociaux touchant les familles

Lois et politiques sociales entourant les familles

Le cadre d'intervention auprès des familles et les services offerts

Les différences entre le travail social, la thérapie familiale et la médiation familiale

Le travail social et les familles

Conférencière invitée en après-midi : Jessica Gaudreault, Travailleuse sociale au programme Parent'aise

Présentations orales (modalité d'évaluation #1)

### **Lectures obligatoires :**

Côté, I. & Lavoie, K. (2020). Représentations et récits pluriels au sein des familles homoparentales : reconnaître la diversité familiale pour mieux contrer l'hétéronormativité. *Service social*, 66 (1), 49–58. <https://doi.org/10.7202/1068919ar>

Lapierre, S. & Levesque, J. (2013). 25 ans plus tard... et toujours nécessaires! Les approches structurelles dans le champ de l'intervention sociale. *Reflets*, 19 (1), 38–64. <https://doi.org/10.7202/1018041ar>

Pouliot, E., Turcotte, D. & Monette, M.-L. (2009). La transformation des pratiques sociales auprès des familles en difficulté : du « paternalisme » à une approche centrée sur les forces et les compétences. *Service social*, 55 (1), 17–30. <https://doi.org/10.7202/029487ar>

Saint-Jacques, M.-C., Drapeau, S., Parent, C. & Godbout, É. (2012). Recomposition familiale, parentalité et beau-parentalité : constats, limites et perspectives. *Nouvelles pratiques sociales*, 25 (1), 107–135. <https://doi.org/10.7202/1017386ar>

## **Cours 3 (16 février)**

Le génogramme et l'écocarte: définitions, fonctions et méthodologies

Présentations orales (modalité d'évaluation #1)

Temps pour débiter le travail d'équipe (modalité d'évaluation #2)

### **Lectures obligatoires :**

Visionner le film « Une histoire de mariage » (v.f. de *Marriage story*, disponible sur Netflix et autres plateformes) et prenez en note les détails liés à la composition de la famille présentée dans

le film (liens entre chaque personnage), à la nature des relations entre les membres de la famille (toutes générations confondues) et aux historiques personnel et familial.

Compagnone, P. (2010). Le génogramme. *Le Journal des psychologues*, 281(8), 16-16. <https://doi.org/10.3917/jdp.281.0016>

Mosca, F. & Garnier, A. (2005). Le génogramme, outil de base en pédopsychiatrie. *Thérapie Familiale*, 26(3), 247-258. <https://doi.org/10.3917/tf.053.0247>

### **Semaine du 1<sup>er</sup> mars : Semaine de lecture**

#### **Cours 4 (16 mars)**

L'intervention systémique auprès des familles

L'approche de McMaster

Analyse du fonctionnement familial selon un outil de carte conceptuelle de Pauzé et ses collègues (2017)

Conférencier invité en après-midi : Stéphane Picard, travailleur social (et psychothérapeute) en pédopsychiatrie à l'institut Douglas

Présentations orales (modalité d'évaluation #1)

#### **Lectures obligatoires :**

Carneiro, C., Vaudan, C., Duc Marwood, A., Darwiche, J., Despland, J. & de Roten, Y. (2013). L'« Intervention systémique brève » : un manuel thérapeutique. *Thérapie Familiale*, 34(1), 115-130. <https://doi.org/10.3917/tf.131.0115>

Elkaïm, M. (2004). L'expérience personnelle du psychothérapeute : approche systémique et résonance. *Psychothérapies*, 24(3), 145-150. <https://doi.org/10.3917/psys.043.0145>

Pauzé, R., Cook-Darzens, S., Villeneuve, M., Chateaufneuf, D., Petitpas, J. & Côté, J. (2017). Evaluation du fonctionnement familial : proposition d'un modèle intégratif pour soutenir la pratique clinique et la recherche. *Thérapie Familiale*, 38(3), 295-328. <https://doi.org/10.3917/tf.173.0295>

Pauzé, R. & Petitpas, J. (2013). Evaluation du fonctionnement familial : état des connaissances. *Thérapie Familiale*, 34(1), 11-37. <https://doi.org/10.3917/tf.131.0011>

### **Cours 5 (30 mars)**

L'intervention axée sur le développement de l'empowerment chez les familles et l'intervention de réseaux

Conférencière invitée en après-midi : Marilyn Beauchesne, travailleuse sociale et directrice clinique en pédiatrie sociale

Présentations orales (modalité d'évaluation #1)

#### **Lectures obligatoires :**

Morin, M.-H. & St-Onge, M. (2016). La collaboration entre les parents et les travailleuses sociales oeuvrant dans une clinique spécialisée pour les premières psychoses : une voie prometteuse pour établir un réel partenariat. *Canadian Social Work Review / Revue canadienne de service social*, 33 (2), 229–254. <https://doi.org/10.7202/1038700ar>

Ndiaye, L. D. & St-Onge, M. (2012). L'écosystème relationnel : un paradigme à reconstruire dans le champ de la santé mentale de l'enfant. *Des passeurs de sens et des passeurs de champs. Nouvelles perspectives en sciences sociales*, 7 (2), 207–240. <https://doi.org/10.7202/1013059ar>

Girard, K., Miron, J.-M. & Couture, G. (2014). Le développement du pouvoir d'agir au sein des relations parents-professionnels en contexte d'intervention précoce. *Phronesis*, 3 (3), 52–62. <https://doi.org/10.7202/1026394ar>

Boulanger, D., Larose, F. & Couturier, Y. (2011). Éditorial : le lien entre les différents acteurs intervenant auprès du jeune au cœur du partenariat école-famille-communauté. *Service social*, 57 (2), 1–4. <https://doi.org/10.7202/1006289ar>

Guay, C., Grammond, S. & Delisle-L'Heureux, C. (2018). La famille élargie, incontournable chez les Innus. *Service social*, 64 (1), 103–118. <https://doi.org/10.7202/1055893ar>

### **Cours 6 (13 avril)**

L'approche cognitive-comportementale auprès des familles

Conférencière invitée en après-midi : Travailleuse sociale au programme CAFE (personne à déterminer)

Présentations orales (modalité d'évaluation #1)

**Lecture obligatoire :**

Mignot, J., Vande Vonder, L. & Haelewyck, M. (2011). Intervention précoce et approche cognitivo-comportementale. *Contraste*, 34-35(1-2), 271-296.  
<https://doi.org/10.3917/cont.034.0271>

**Cours 7 (27 avril)**

Travailler avec la résistance chez les familles

Conférencière invitée en avant-midi : Karine Lavoie-Turcotte, Travailleuse sociale au Centre de santé d'Obedjiwan

Présentations orales (modalité d'évaluation #1)

**Lectures obligatoires :**

Karsz, S. (2004). « Soutien à la fonction parentale » : l'impossible neutralité. *Spirale*, 29(1), 111-122. <https://doi.org/10.3917/spi.029.0111>

Pregno, G. (2011). Le travail avec les familles qui ne demandent rien : la non-collaboration comme une solution.... *Thérapie Familiale*, 32(4), 419-436. <https://doi.org/10.3917/tf.114.0419>

**Modalités d'évaluation :****1. Un exposé oral individuel**

Tout au long de la session, la dernière partie des cours sera dédiée à entendre différents exposés oraux (5 ou 6 par cours) présentés par les élèves, dans une optique de partage et de co-développement. L'exposé oral est un travail individuel et il doit durer entre 15 à 20 minutes.

Dans un premier lieu, vous aurez à identifier un sujet précis tiré de l'actualité, d'un documentaire récemment visionné, d'un balado, d'un blog, etc. qui a trait à la famille et que vous aimeriez discuter en grand groupe. Vous approfondirez vos connaissances sur le sujet en recensant deux articles scientifiques sur le sujet. Au minimum 48 heures avant le jour de votre présentation, vous aurez à faire parvenir à l'enseignante un document WORD d'une à deux pages incluant un résumé du sujet choisi, du médium qui vous en a inspiré, des articles scientifiques recensés (incluant les références en format APA) et de votre analyse sur le sujet en tirant des liens avec les thèmes abordés en classe et l'intervention auprès des familles.

Lors de votre présentation, vous pourrez partager le tout avec le groupe et une discussion en grand groupe sera menée (au terme de toutes les présentations des étudiants).

L'horaire des présentations sera déterminé lors du premier cours de la session.

**Pondération : 20 points**

**Critères de correction :**

Document envoyé préalablement à la présentation : 10 points

- Pertinence du sujet identifié
- Pertinence des articles scientifiques recensés et cités
- Profondeur de l'analyse et des liens tirés avec les thèmes abordés en classe et l'intervention auprès des familles
- Clarté et qualité du français (maximum de 2 points)

Volet 3 : 10 points

- Résumé du sujet choisi et des articles recensés
- Communication de l'analyse et des liens tirés avec les thèmes abordés en classe et l'intervention auprès des familles
- Capacité de synthèse
- Clarté et qualité du français (maximum de 2 points)

**2. Un travail écrit en équipe**

Ce travail devant être réalisé en équipe de 3 ou 4 portera sur la famille présentée dans le film « L'histoire d'un mariage » (un film de Noah Baumbach, 2009). Suite au visionnement du film en classe, vous aurez à analyser la famille à l'aide du génogramme.

Trois volets doivent être traités dans ce travail :

Premier volet : Créer le génogramme de la famille, en prenant soin d'y inclure tous les membres du système et d'illustrer la nature des relations qui les unissent. Le génogramme doit être fait à la main puis numérisé pour le joindre au travail écrit. Le génogramme doit être créé sur une seule page.

Deuxième volet : En cinq à six pages à double interligne, décrire de manière objective la nature des relations qui unissent les membres du système familial, en discutant des particularités que permet de mettre de l'avant le génogramme (les relations, les triangles, les alliances, les secrets, les rôles, les conflits de loyauté, les conflits d'intérêts, les transmissions intergénérationnelles, etc.)

Troisième volet : En trois à cinq pages à double interligne, chaque membre de l'équipe doit, de manière individuelle, rédiger une formulation clinique de l'évolution du système familial à travers le temps, en prenant soin d'analyser les facteurs de résilience, ainsi que les obstacles au fonctionnement de toutes les personnes (des trois générations). Utiliser les constats établis dans le deuxième volet pour démarrer votre analyse.

**Pondération : 40 points**

**Critères de correction :**

Volets 1 et 2 : 10 points par volet

- Justesse des éléments soulevés
- Pertinence des éléments soulevés
- Profondeur de la réflexion dans une optique systémique
- Analyse globale et degré d'inclusion des éléments pertinents
- Clarté et qualité du français (maximum de 3 points par volet)

Volet 3 : 20 points

- Justesse des éléments soulevés
- Pertinence des éléments soulevés
- Profondeur de la réflexion dans une optique systémique
- Analyse globale et degré d'inclusion des éléments pertinents
- Clarté et qualité du français (maximum de 3 points)

**Date limite de remise :** Le **2 mars à 17h** à remettre via Moodle

**3. Un examen maison**

L'examen sera composé de trois questions à développement. Ces questions porteront sur la matière vue en classe et sur certains textes au programme du cours. Le recours aux textes, aux notes de cours et à tout autre matériel pédagogique sera permis. Vous disposerez d'une semaine pour le compléter.

L'examen sera disponible sur Moodle dès le 27 avril à 17h, et vous devrez le remettre via Moodle, au plus tard le **4 mai à 17h**.

**Pondération :** 40 points

**Critères de correction :**

- Justesse des éléments soulevés
- Pertinence des éléments soulevés
- Profondeur de la réflexion
- Intégration de l'ensemble des apprentissages réalisés
- Analyse globale et degré d'inclusion des éléments pertinents
- Clarté et qualité du français (maximum de 3 points)

**N.B. Pour toutes les modalités d'évaluation, 2 % par jour sera enlevé pour un travail remis en retard.**

## **Politiques institutionnelles :**

### **A) POLITIQUE D'ACCES AUX TRAVAUX ET EXAMENS**

#### **Règlement 7.5**

L'étudiante, l'étudiant a le droit de consulter la copie corrigée de ses travaux et examens et d'accéder aux informations relatives à son évaluation et à sa notation. Les facultés établissent une procédure à cet égard. Cependant, l'Université n'est pas tenue de remettre à l'étudiante, l'étudiant les travaux effectués ou les copies d'examens soumises par ce dernier dans le cadre d'un cours, laissant à la discrétion de chaque professeure, professeur, chargée de cours, chargé de cours, maître de langues, de rendre à l'étudiante, l'étudiant les travaux et copies d'examens après correction ou de les conserver, ou de les détruire après une période minimale de six mois suivant la remise de la note au Registrariat. En cas de contestation de la note, les travaux et copies d'examen doivent être conservés.

Les travaux qui n'ont pas la forme exclusive d'une production écrite (ex.: sculpture, vidéocassette, appareil scientifique, etc.) doivent être remis aux étudiantes, étudiantEs qui les réclament, selon les modalités établies par l'entente intervenue au début du cours (art.7.9), à l'intérieur d'une période maximale de six mois. Lorsque la production (travail écrit ou autre) est collective, une entente particulière entre la responsable, le responsable du cours et l'équipe concernée identifie la personne à qui le travail collectif sera remis, le cas échéant.

## B) GRILLE DE NOTATION EN VIGUEUR

**ÉCOLE DE TRAVAIL SOCIAL**  
**CANEVAS DE BASE POUR LA NOTATION LITTÉRALE** (Janvier 2004)

% du résultat		100%	50%	40%	30%	25%	20%
Excellent	A+	4.3	2.15	1.72	1.29	1.07	0.86
	A	4.0	2.00	1.60	1.20	1.00	0.80
	A-	3.7	1.85	1.48	1.11	0.92	0.74
Très bien	B+	3.3	1.65	1.32	0.99	0.82	0.66
	B	3.0	1.50	1.20	0.90	0.75	0.60
	B-	2.7	1.35	1.08	0.81	0.67	0.54
Bien	C+	2.3	1.15	0.92	0.69	0.57	0.46
	C	2.0	1.00	0.80	0.60	0.50	0.40
	C-	1.7	0.85	0.68	0.51	0.42	0.34
Passable	D+	1.3	0.65	0.52	0.39	0.32	0.26
	D	1.0	0.50	0.40	0.30	0.25	0.20
Échec	E	0	0	0	0	0	0

\* \* \*

## GRILLE DE CONVERSION DE NOTE NUMERIQUE EN NOTE LITTERALE (27-03-2007)

		100	50	40	30	25	20
Excellent	A+	94,0 à 100	47 à 50	38 à 40	29 et 30	24 et 25	19 et 20
	A	90,0 à 93,9	45 et 46	36 et 37	27 et 28	23	18
	A-	86,0 à 89,9	43 et 44	35	26	22	-
Très bien	B+	82,0 à 85,9	41 et 42	33 et 34	25	21	17
	B	78,0 à 81,9	39 et 40	31 et 32	24	20	16
	B-	75,0 à 77,9	38	30	23	19	15
Bien	C+	71,0 à 74,9	36 et 37	29	22	18	-
	C	68,0 à 70,9	34 et 35	27 et 28	21	17	14
	C-	65,0 à 67,9	33	26	20	-	13
Passable	D+	62,0 à 64,9	31 et 32	25	19	16	-
	D	60,0 et 61,9	30	24	18	15	12
Échec	E	59,9 et moins	29 et -	23 et -	17 et -	14 et -	11 et -

## C) Plagiat

### **PLAGIAT**

#### **Règlement no 18 sur les infractions de nature académique**

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir :

[www.integrite.uqam.ca](http://www.integrite.uqam.ca)

## D) Harcèlement Sexuel

### POLITIQUE 16 SUR LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

[http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique\\_no\\_16.pdf](http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf)

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :

514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>

## E) ÉtudiantEs à besoins particuliers

### **ÉtudiantEs ayant une déficience de type visuelle, auditive, motrice, trouble d'apprentissage, trouble du déficit de l'attention, trouble envahissant du développement et trouble de santé mentale**

Les étudiantEs qui ont une lettre *d'Attestation des mesures d'accommodements académiques* obtenue auprès d'un conseiller de l'**Accueil et soutien aux étudiantEs en situation de handicap (ASESH)** doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodement en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place. Ceux qui ont une déficience mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter l'**ASESH** au 514-987-3148 ou se présenter au local J-M870 le plus tôt possible.